

Compte rendu de la réunion du 12 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 12 novembre à 20h30.

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de monsieur le Maire, Bernard BORNE.

Date de la convocation : 06 novembre 2020.

Présents : Frédéric Barbarit, Agnès Baudrillart, Sabrina Bechieau, Jean-Pierre Decelas, Christian Drecq, Sylviane Drecq, Benoît Fradin, Jean-Michel Rabioux.

Absents excusés : Chantal Machet, Robert Claeysens.

Secrétaire de séance : Sylviane Drecq.

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Après lecture, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 15 octobre 2020 et appose ses signatures au registre.

M. le Maire demande l'autorisation de signer la convention du SDEG 16 suite au nouveau devis mentionnant le passage des câbles en souterrain et non en aérien, concernant l'installation d'un éclairage public pour la rue haute. Les prix restent inchangés.

VOTE : 9 voix pour.

Le Conseil Municipal **approuve** à l'unanimité la signature de la convention du SDEG 16.

1 - Taxe des ordures ménagères – Locations communales :

Monsieur le Maire fait constater au conseil municipal que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) demandée à la locataire de l'immeuble de la poste porte sur la totalité de l'immeuble, alors qu'elle n'en occupe qu'une partie. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à **l'unanimité**, d'établir la base locative aux 2/3 de l'immeuble pour ce logement.

VOTE : 9 voix pour.

2 – Syndicat Mixte de la Fourrière – modifications de statuts :

M. le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet modificatif des statuts du Syndicat Mixte de la fourrière approuvé par le Conseil Syndical lors de leur dernière séance.

Adhésion des communes : Chabrac – Turgon - Vindelle.

VOTE : 9 voix pour.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

3 – Motion contre à la réintroduction des néonicotinoïdes :

M. le Maire fait part au Conseil Municipal d'une motion contre la réintroduction des néonicotinoïdes prise par la Commune de Nanclars qui invite les autres communes de la CDC à s'approprier également cette motion.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal décide de ne pas prendre cette motion.

4 – Signature : Convention mission audit hygiène et sécurité du travail :

Le Centre de Gestion a informé la commune de la nécessité de signer une convention avec ses services, afin qu'un audit sur les conditions de travail des employés municipaux puisse être réalisé par leur service. Le rapport de cet audit sera une aide pour la rédaction du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels.

VOTE : 9 voix pour.

2

Le Conseil Municipal **donne son accord** pour la signature de la convention mission audit hygiène et sécurité du travail.

Questions diverses :

- M. le Maire indique que le Directeur Départemental des Finances Publiques a choisi les 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants pour le renouvellement de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

A savoir :

TITULAIRES SUPPLEANTS

1. Audouin Mickaël
1. Barbarit Frédéric
2. Barbarit Yves
2. Cirey Dominique
3. Decelas Jean-Pierre
3. Baudrillart Agnès
4. Drecq Sylviane
4. Fradin Benoît

5. Gasseling Johann 5. Guillet Yves

6. Gauthier Alaric 6. Machet Chantal

- M. le Maire informe de la pose d'une pancarte « **Bacs réservés aux habitants du lotissement** » à l'emplacement des poubelles, pour le secteur du Combrejoux et du Peux ».
- M. le Maire avertit du passage de techniciens géomètres pour des relevés topographiques du cours d'eau le Bief, menés par le SMABACAB, pouvant entraîner des petits travaux de débroussaillage ponctuels des berges pour y accéder.
- A propos de la vitesse excessive sur la D 736 au nord et au sud de la commune, Jean-Michel Rabioux, 2ème Adjoint nous annonce que l'installation, restée une semaine, de comptage de vitesse et de passage de véhicules par les services de l'agence routière du Département est terminée. Les résultats sont attendus.
- M. Jean-Michel Rabioux informe de petits travaux à venir sur la Commune :
 - La réparation d'une buse rue du Cantonnier
 - La réalisation d'une dalle de béton pour les containers à verre situés au parking du Stade.
 - L'installation d'un panneau signalétique « **Clos du Mas** » pour les deux habitations du lotissement.
 - Le changement d'une petite fenêtre et d'une paire de volet pour le logement de l'école.
- Mme Agnès Baudrillart, 1ère Adjointe, nous confirme que le projet de la plantation et de haies chemin de la Rochelle et chemin de Raix prend forme. Mme Agnès Baudrillart retient la participation des enfants de l'école de Charmé un matin et l'après-midi pour les habitants pour organiser une plantation participative. Toutes les Associations de Charmé seront conviées pour cette opération. La date sera communiquée dès qu'elle sera définitive.
- Le résultat des 40 questionnaires retournés en Mairie seront étudiés par les membres de la Commission Communication.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 10 décembre 2020 dès 20h30.

Séance levée à 22h 25